

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 19 au dimanche 25 août 2019

---



**POLICE**  
RIVIERA

**311 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**86 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT



**SDIS**  
RIVIERA

**21 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



### **Blonay**



#### 22.08.2019 - 0645 : accident de la circulation avec blessés

Un automobiliste circule sur la route de St-Légier en direction du giratoire Cojonnex. Désireux de s'engager dans le parking situé à proximité, il se déporte volontairement sur la voie opposée afin d'obliquer sur sa gauche. Au cours de cette manœuvre, il heurte un motard qui circule dans le sens descendant en direction de Vevey. Le motard percute l'avant du véhicule avant de chuter au sol. Une ambulance est sollicitée pour le conduire à l'hôpital. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.



### **Corsier-sur-Vevey**



#### 22.08.2019 - 0030 : trouble de la tranquillité

L'intervention des policiers est requise au parc Chaplin pour des nuisances sonores occasionnées par des jeunes écoutant de la musique à haut volume. Le propriétaire du dispositif refuse de couper la musique et les agents sont obligés d'éteindre l'appareil. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est informé d'une dénonciation aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.



### **Montreux**



#### 21.08.2019 - 0750 : ivresse sur la voie publique

Police Riviera est requise au centre-ville pour une personne au sol avinée. Devant son refus de coopérer, elle est prise en charge afin de la raccompagner chez elle. Lors du transfert en voiture, cette personne se montre agitée et tente de saisir un agent au col et à la ceinture à deux reprises. Elle est ensuite maîtrisée et acheminée au poste de police pour la suite de la procédure. Elle est placée en cellule de dégrisement pour s'y calmer et l'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



#### 21.08.2019 - 2350 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

En cours de patrouille, les policiers interceptent une voiture roulant à vive allure. L'automobiliste circule sous l'influence et en possession de stupéfiants. Il est acheminé au poste de police et dénoncé à l'autorité compétente.



### **Vevey**



#### 24.08.2019 - 1050 : accident de la circulation avec ivresse

Un automobiliste, sous l'influence de l'alcool, circule sur l'avenue de Blonay dans le sens descendant. Soudain, le conducteur perd la maîtrise de sa voiture et heurte plusieurs véhicules en stationnement. SDIS Riviera intervient en raison de l'écoulement d'essence. Constat par Police Riviera.

### 25.08.2019 - 0440 : pollution sonore

En cours de patrouille, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement en sortant du giratoire de la gare sur l'avenue de Gilamont en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

### Autres

### Bex, 19.08.2019 – 1030 : renfort pour un incendie industriel

Après qu'un incendie s'est déclaré dans un bâtiment industriel à Bex, quatre pompiers de Montreux sont mobilisés en renfort au SDIS des Salines avec un ventilateur thermique à haut débit. D'un diamètre d'un plus d'un mètre, l'appareil permet d'expulser le tampon de fumée persistant au plafond du local touché. De nombreux partenaires sont également engagés, dont le SDIS Chablais, le SDIS des Fortifications, l'ECA et la Gendarmerie.

### Viaduc de Glion, 24.08.2019 – 1635 : feu de voiture

Un véhicule s'enflamme sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A9, sur le viaduc de Glion, après un accident. Onze pompiers de Montreux sont mobilisés et se rendent sur place avec, entre autres, un tonne-pompe 2000 litres et un camion de secours routier. Alors que le véhicule est entièrement enflammé, ils parviennent à circonscrire le sinistre, puis participent au déblaiement de la chaussée. Cet accident, n'ayant pas fait de blessé, nécessite aussi l'intervention d'équipes de la Gendarmerie et de la Direction générale de mobilité et des routes (DGMR), ainsi que d'un dépanneur.

## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
19.08.19	Chailly-Montreux Rte de la Saussaz	50 km/h	50 km/h	471	30	6.369 %

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens montant)	50 km/h	29'569	5	57	0.210%
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	33'008	20	48	0.206%
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	16'688	15	0	0.090%